



# Comité Départemental de la Haute-Garonne

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Comité Régional Occitanie

N° 4 – JUILLET 2023

Siège social et administratif : 42, av. Frédéric Estèbe - 31200 TOULOUSE

☎ 05 61 13 22 66

✉ [siege-cd@petanque31.fr](mailto:siege-cd@petanque31.fr)

## COMPTES RENDUS

### Réunion du 11 Juillet 2023

#### Présents :

Mmes : MONDRAGON Delphine - SANS Brigitte - FOURNES Emilie - LOZANO Lydie - SOURNAC Angélique  
Mrs : DUCASSE Gilbert - GALIANO Serge - MALBERT Guy - LANOTTE Joël - **LE MANACH Raymond** -  
HERNANDEZ Patrick - PINAUD Alain - RICARD Francis - DELPY Serge - NEVEU Raymond - HUGUET  
Patrick - CROUZILLAT Alain

Valérie, Secrétaire administrative

#### Absents excusés :

Mme : BAPTISTE Evelyne

Mr : CORBI Paul, AZEMA Alain, ARCANGELI Pierre-Noël, VIGNERES Jean-Bernard, RAYNAUD Christian

#### Absente :

Mme : CLAMENS Marie-Madeleine

#### *Préambule du Président, Raymond Le MANACH*

Bonsoir à tous.

Merci d'avoir bousculé vos habitudes pour être présent ce soir.

Bien entendu, nous ferons le bilan des compétitions qui se sont déroulées depuis notre dernière réunion.

Mais je voulais faire un retour personnel sur le championnat triplette JP qui s'est déroulé à BALMA.

Un retour non pas sportif, je laisserai Paul et Patrick le faire, mais un retour sur l'organisation.

Pour notre équipe, élue en 2021, c'était un vrai test. Mettre en place toute l'infrastructure et les moyens humains pour répondre au cahier des charges d'abord, et à notre volonté de bien faire ensuite, n'a pas été une chose facile.

Mais nous l'avons fait, et je crois pouvoir dire bien fait, en dépit des difficultés liées à la météo.

Je tiens à remercier publiquement les deux clubs de la ville de BALMA, le PC Lasbordes et la Boule Balmanaise pour leur remarquable travail, et leur total investissement.

Bien entendu, j'ai eu l'occasion de remercier la ville de BALMA pour son appui technique.

C'est une véritable aventure humaine lorsqu'on se lance dans un tel projet, qui a atteint son sommet lors de la présentation de la finale. Ce fut un grand moment d'émotion.

Il faut maintenant revenir au quotidien.

Le travail ne va pas manquer dès la rentrée.

Les divers CDC et CZC reprendront et nous serons de nouveau sur le terrain.

Avant ça, les championnats de France vont se dérouler, ce qui va nous occuper, du moins pour ceux qui ont été désignés.

J'en resterai là pour le moment.

Commençons à traiter l'ordre du jour.

## 1) **ADMINISTRATIF**

### a) **Approbation de la réunion du Comité Directeur du 24 mai 2023**

Le compte rendu soumis à l'approbation n'apporte aucune modification et est approuvé à l'unanimité.

### b) **Vie des districts**

Pas de questions.

## 2) **SPORTIF**

### c) **Bilan des championnats régionaux**

#### ● MOLIERES-CAVAILLAC, déléguée Emilie FOURNES

**Triplettes promotion** (3 équipes qualifiées qui sont arrivées en ½ finale et un titre avec l'équipe de Bruguières qui avait été repêchée) – **Doublettes féminines** (titre avec Audrey BANDIERA et Mélanie BORJA qui sont championnes) – **Tête à tête masculin** (titre de vice-champion avec Robert DEMETER, qualifié pour le championnat de France) – **Triplettes mixtes** – **Triplettes jeunes** (titre en benjamin minimales et titre en cadet) – **Tir de précision**.

Très beau site. Bonne organisation dans l'ensemble, il a fait très chaud.

Pour les jeunes, très compliqué car graphiqueurs débutants sur le système suisse ce qui a amené à des arrêts de parties suite à des erreurs.

Gros souci aussi sur le tête-à-tête masculin (joueur en retard).

Beau travail d'équipes dans l'ensemble pour encadrer les joueurs et joueuses car peu de délégués.

Beau bilan : 5 titres sur 8.

Raymond LM : On ne peut pas mettre un délégué par équipes au vu du coût financier.

Francis R : Au sujet du retard du joueur en tête à tête, c'est au délégué de sanctionner les retardataires. L'arbitre ne prend pas de décision tout seul, il doit informer le délégué qui doit convoquer le jury. Et le jury décide. Les graphiqueurs doivent être envoyés par la Fédération. J'espère que notre ETR et notre comité Régional vont retenir toutes les leçons de toutes les anomalies qu'il y a eu à MOLIERES-CAVAILLAC.

#### ● MOISSAC, délégué Serge DELPY

**Triplettes JP** (3 équipes de Castanet et un titre de champion pour Philippe MICHEL, Frédéric ABRUZZO et Jérémie FONTA)

Cadre remarquable. Le club de Moissac a tout géré, bonne organisation.

#### ● AUCH, délégué Serge DELPY

**Doublettes JP** (3 équipes) – **Tir de précisions seniors** (un titre de championne pour Sandra GABANI). Bonne organisation dans l'ensemble. Cadre remarquable.

### d) **Bilan du championnat de France**

#### ● PERPIGNAN, délégué Patrick HUGUET

**Triplettes féminines** (un titre de vice-championne pour Aurélie HONTANG, Toréa TAIRIO et Pascale DUCHEIN) - **Triplettes masculins** (perdu en 16° de finale)

Bonne organisation dans l'ensemble.

Manque d'organisation pour les repas du dimanche midi.

- SOUSTONS, délégué Serge DELPY

**Doublettes mixtes** (2 équipes)

Grosse chaleur

Dans les conventions qui sont données au club : *article 7 : obligation des joueurs de prendre les repas du midi pendant la compétition avec les délégués. Si le ou les joueurs, joueuses ne souhaitent pas participer à ce repas du midi payé par le Comité, ils doivent prévenir le délégué avant 10h00 ; la restauration choisie sera à la charge du joueur. A défaut de prévenance, le club devra rembourser les repas non consommés.*

- BALMA, délégué Patrick HERNANDEZ

**Triplettes JP** (3 équipes - La Salvetat St Gilles perd en 1/4 de finale)

Alain P : Très bonne expérience de graphiqueur, très gratifiant.

- FLAMANVILLE, délégué Brigitte SANS

Organisation extraordinaire dans un château. Pour le repas, à noter juste le prix excessif de 23 € mais servi à l'assiette et très bon. Cadeaux donnés aux joueurs et délégués.

**Triplettes vétérans** (1 équipe)

**Tir de précision** (1 joueuse)

**Triplettes promotion** (2 équipes)

Les délégués doivent surveiller les tenues des joueurs (certaines publicités, surtout pour des marques d'alcool sont interdites sur les casquettes !!!).

Il restera 3 championnats : DOUAI, AUXERRE, NEVERS, QUIMPER, BRIANÇON.

Pour NEVERS, destination assez lointaine, Emilie Fournes accompagnera Alain Azema qui était prévu seul.

#### e) Bilan des CDC et CRC JP

Francis R : **CDC JP** ➤ 3 journées sont passées : un week-end à 3 matchs et une journée à 2 matchs il restera une journée au mois de septembre.

Sur la 1<sup>ère</sup> journée, il n'y avait pas d'arbitre à Castanet et à Revel.

Serge Delpy a fait office d'arbitre à Castanet.

Il est noté 2 forfaits définitifs pour les équipes de Tournefeuille et Castelginest. La sanction sportive et financière s'applique. Pas de participation en 2024 et 600€ de pénalité.

**CRC Vétérans** ➤ 2 journées sont passées à 2 matchs. Il restera 2 journées en septembre à faire.

#### f) Bilan de la Coupe Départementale de la Haute Garonne

Nous avons les 8 qualifiés.

Le tirage est effectué.

<b>TIRAGE 1/4 de finale</b>		
<b>COUPE DU CD 31</b>		
<b>Date butoir 30 septembre 2023</b>		

Club de gauche = Club recevant

MIRAMONT CGES	C	JOLIMONT
---------------	---	----------

LABARTHE SUR LEZE	C	VILLEMATIER
-------------------	---	-------------

LA MURETAINE	C	MARTRES TLS
--------------	---	-------------

LA FOUSSERET	C	ST MARTORY
--------------	---	------------

Un appel à candidature est lancé pour accueillir la ½ finale et la finale pour le dimanche 15 octobre.

***g) Calendriers fédéral 2024***

Francis R : Il faudrait que les commissions jeunes et JP prévoient les dates de compétition de club. Dans ce calendrier, il n'est pas prévu la date de la Coupe de France Jeu Provençal.

Une réunion compétition est fixée fin août afin de mettre en place le calendrier qui sera validé à la prochaine réunion du Comité Directeur au mois de septembre.

***h) Commission de discipline***

Le 14 juin 2023, à la demande de la Fédération, une commission de discipline a eu lieu pour une affaire délocalisée du CD 47.

Le 5 juillet 2023, plusieurs affaires ont été traitées :

- Pour insultes, injures, menaces envers un arbitre dans l'exercice de ses fonctions. La sanction prise a été de 3 ans ferme et 3 ans avec sursis ;
- Pour insultes, injures, menaces envers un arbitre dans l'exercice de ses fonctions. La sanction prise a été de 6 ans ferme (le licencié ne s'est pas présenté) ;
- Pour 2 absences non justifiées lors d'un championnat :
  - La sanction prise a été de 1 an ferme de suspension (le licencié n'était pas présent)
  - La sanction prise a été de 1 an avec sursis (le licencié était présent).

Il est rappelé que les concours non officiels ne sont pas autorisés sauf s'il y a accord du responsable du district. Les concours non officiels concernent UNIQUEMENT les concours inter-sociétaires.

### ***3) FINANCES***

***a) Point sur licences 2023***

Serge G : Nous avons à ce jour 10 300 licences.

***b) Point de trésorerie : encaissements des qualificatifs, bilan financier des championnats régionaux, bilan provisoire du championnat de France de BALMA***

- Encaissements des qualificatifs

Serge G : Chaque district doit faire un bilan des encaissements des qualificatifs, nous n'avons pas tout encaissé. Un dernier mail de relance sera fait au président de club.

Bilan identique pour les mutations.

- Bilan financier des championnats régionaux

Chaque club recevra un mail de rappel avec une date butoir au 15 septembre 2023, pour l'envoi des justificatifs demandés. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera fait.

Raymond LM : L'an prochain sur les conventions pour les championnats de région, nous préciserons qu'un seul versement sera fait quand on aura reçu tous les justificatifs (frais de route, hôtel et restaurant si besoin). Ceci afin d'éviter de trop nombreuses opérations chronophages.

- Bilan financier des championnats des jeunes

La prise en charge des frais se répartit de la façon suivante : 70 € par chambre triple (+ chambre seule si jeune fille), 18 € par repas pour les jeunes et 20 € pour les accompagnants.

Une question se pose sur le remboursement des frais de jeunes. Pourquoi on demande un justificatif aux seniors et pourquoi on ne demande pas un justificatif aux jeunes ? Le président souhaite que la commission Jeunes fasse une proposition pour la saison 2024, pour une prise en charge des frais qui correspondent mieux aux frais réels représentés par ces déplacements.

Francis R : Dans notre projet sportif, pour les CDC et les CRC nous aidons les clubs en leur versant une indemnité forfaitaire. Dans les déplacements aux championnats régionaux et de France c'est notre devoir de payer les frais que les clubs avancent, mais il est normal aussi d'obtenir les justificatifs.

- Bilan provisoire du championnat de France JP de BALMA

Raymond LM : Présentation du bilan financier du championnat de France de Balma. Celui-ci est positif, avec un excédent de 2740 €, sans préjuger de l'aide qui sera versé par la Région Occitanie. Cet excédent est surtout dû aux sponsors privés qui nous ont aidés. Sans eux, ce bilan aurait été déficitaire.

Je rappelle que conformément à la convention signée avec les deux clubs concernés, le bénéfice de ce championnat sera versé aux clubs. Le CD31 ne fera pas un euro de bénéfice sur cet événement.

Remerciements à Marie-Madeleine CLAMENS pour la mise en page du programme officiel.

A ce jour, aucun candidat ne s'est proposé pour le championnat de France JP pour 2024.

La prochaine réunion du comité directeur aura lieu le mercredi 13 septembre 2023.

La commission de compétition se réunira le mercredi 30 août 2023.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la réunion du comité directeur se termine à 23h10.

Le président,  
Raymond LE MANACH



La secrétaire générale,  
Angélique SOURNAC

